

Rules of Conduct & Behaviour Code

Quick-view summary for parents & students

**This quick-view guide highlights the most important rules for students and parents.
The school bus is an extension of the school environment; all school rules and expectations apply on board.**

STUDENT RESPONSIBILITIES

- Be at your stop 10 minutes before pick-up.
- Listen and respect driver's instructions.
- Keep the aisle clear, bags must fit under your seat.
- No eating or sharing food/items on the bus.
- Respectful language at all times.
- Wait for a complete stop before boarding or getting off.
- Stay seated, no standing or moving around.
- No yelling, throwing objects, or distracting the driver.
- No smoking, alcohol, drugs, or weapons.
- Zero tolerance for violence, bullying, or harassment.



Buses may be equipped with video cameras at any time to monitor behaviour and support safety.

PARENT & GUARDIAN RESPONSIBILITIES

- Ensure your child's safety to/from the bus stop.
- Review safety rules & conduct expectations together.
- Collaborate with the school if rules are broken.
- Have your child at the stop 10 min early.
- Report address or phone number changes immediately directly with the school.
- Never board the school bus.

BUS DRIVER RESPONSIBILITIES

- Stop fully before opening doors or driving away.
- No smoking, alcohol, or drug use while on duty.
- No abusive, discriminatory, or vulgar language.
- Follows the assigned route and stops, changes go through Transportation Services.
- Wait until all students are seated before driving.
- No phone conversations while driving.
- Write reports for accident or incidents immediately.
- Checks the bus after every run to ensure no student or belonging is left behind.

CELL PHONES & ELECTRONIC DEVICES

- Sound off, or headphones/earbuds only, no Bluetooth speakers.
- Age-appropriate content only.
- No photos, videos, recordings, livestreams, or screen captures.
- Stay seated calmly, do not share devices with others.



Inappropriate content may lead to a suspension of bus transportation privileges.
We recommend parental controls on your child's device.

- For more information, please refer to the full transportation policy on our website -

Rules of Conduct & Behaviour Code

Quick-view summary for parents & students

SCHOOL BUS CONDUCT OBSERVATION REPORT

The Conduct Observation Report keeps drivers, school administration, and parents informed of a student's behaviour on the bus, first and foremost, as a communication tool.

PROGRESSIVE RESPONSE MODEL

Bus discipline follows a flexible, progressive approach based on the nature, frequency, and safety risk of the behaviour. One or more of the following actions may apply:

- Conduct report issued & shared with parents
- Warning letter issued
- School administration reviews the incident
- Parents informed or contacted directly
- Assigned seating implemented
- Transportation privileges temporarily restricted



Dangerous or unsafe behaviour may bypass progressive steps entirely, resulting in immediate suspension. Parents are notified as soon as possible.

GROSS MISBEHAVIOUR

Anything that jeopardizes the safety of other passengers or infringes on their rights - including repeated misconduct, violence, intimidation, harassment, bullying, or possession of alcohol, drugs, or weapons - is considered gross misbehaviour and may result in immediate, indefinite suspension.

ACT TO PREVENT & DEAL WITH BULLYING AND VIOLENCE

In cases of severe misbehaviour beyond the scope of the Transportation Policy, the student's school Bullying Prevention Plan (Bill 56) takes precedence over progressive discipline. Every situation is reviewed individually, considering the student's age, frequency and severity of incidents, and the impact on the school environment.

A COMMUNICATION TOOL, NOT A REPRIMAND

"A safe and respectful bus ride starts with all of us working together."

When a concern arises on the bus, the driver completes the Conduct Observation Report, Transportation Services then sends this to the parents. Please note this report is not intended as a punishment, but as an open line of communication.

Most reports simply keep you informed so small concerns can be addressed early, together before they become bigger ones. We value your partnership in supporting a safe, respectful bus environment for every child.

 **Questions? We're here to help.**

418-688-8730, option 5
transport@cqsbc.qc.ca

 **Full Policy**

cqsbc.qc.ca → Transportation → Policies

RÈGLES DE CONDUITE ET CODE DE COMPORTEMENT

Résumé rapide à l'intention des parents et des élèves

Ce guide résume les principales règles à respecter par les élèves et les parents.

L'autobus scolaire est une prolongation du milieu scolaire ; toutes les règles et attentes de l'école s'y appliquent.

RESPONSABILITÉS DE L'ÉLÈVE

- Être à son arrêt 10 minutes avant l'heure prévue de l'embarquement.
- Attendre que l'autobus soit complètement immobilisé avant d'y monter ou d'en descendre.
- Écouter et respecter les consignes du conducteur.
- Rester assis en tout temps ; il est interdit de se lever ou de circuler pendant le trajet.
- Garder l'allée libre, les sacs doivent pouvoir être rangés sous le siège.
- Il est interdit de manger ou de partager de la nourriture ou des objets dans l'autobus.
- Il est interdit de fumer, de consommer de l'alcool ou des drogues, ou d'avoir des armes en sa possession.
- Ne pas crier, lancer des objets ou distraire le conducteur.
- Utiliser un langage respectueux en tout temps.
- Tolérance zéro envers la violence, l'intimidation ou le harcèlement.



Les autobus scolaires peuvent être équipés de caméras de surveillance en tout temps afin de favoriser la sécurité et le respect des règles de conduite.

RESPONSABILITÉS DES PARENTS OU TUTEURS

- Assurer la sécurité de leur enfant lors des déplacements entre la maison et l'arrêt d'autobus.
- Revoir régulièrement avec leur enfant les règles de sécurité et les attentes en matière de comportement.
- Collaborer avec l'école lorsqu'un manquement aux règles est signalé.
- S'assurer que leur enfant soit présent à l'arrêt 10 minutes avant l'heure prévue.
- Informer immédiatement l'école de tout changement d'adresse ou de numéro de téléphone.
- Ne jamais monter à bord d'un autobus scolaire.

RESPONSABILITÉS DU CONDUCTEUR

- Immobiliser complètement l'autobus avant d'ouvrir les portes ou de repartir.
- Ne pas fumer ni consommer d'alcool ou de drogues lorsqu'il est en service.
- Ne pas utiliser un langage abusif, discriminatoire ou vulgaire.
- Respecter le trajet et les arrêts assignés ; toute modification doit être autorisée par les Services du transport.
- Attendre que tous les élèves soient assis avant de reprendre la route.
- Ne pas utiliser un téléphone cellulaire pour des conversations pendant la conduite.
- Rédiger sans délai un rapport en cas d'accident ou d'incident.
- Vérifier l'autobus après chaque parcours afin de s'assurer qu'aucun élève ni effet personnel n'y est demeuré.

TÉLÉPHONES CELLULAIRES ET APPAREILS ÉLECTRONIQUES

- En mode silencieux ou utilisé uniquement avec des écouteurs; les haut-parleurs Bluetooth sont interdits.
- Seuls des contenus adaptés à l'âge des élèves sont permis.
- Interdit de prendre des photos, d'enregistrer des vidéos ou de l'audio, de diffuser en direct ou de faire des captures d'écran.
- Demeurer assis calmement et ne pas partager leurs appareils avec d'autres.



La consultation ou la diffusion de contenu inapproprié peut entraîner une suspension du privilège de transport scolaire

- Pour plus d'information, veuillez consulter la Politique complète du transport scolaire sur notre site Web. -

RÈGLES DE CONDUITE ET CODE DE COMPORTEMENT

Résumé rapide à l'intention des parents et des élèves

RAPPORT D'OBSERVATION DU COMPORTEMENT DANS L'AUTOBUS SCOLAIRE

Le rapport d'observation du comportement permet d'informer le conducteur, la direction de l'école et les parents du comportement d'un élève dans l'autobus. Il s'agit avant tout d'un **outil de communication**.

MODÈLE D'INTERVENTION PROGRESSIVE

Les interventions disciplinaires dans l'autobus scolaire reposent sur une approche progressive et adaptée selon la nature, la fréquence et le niveau de risque du comportement observé, une ou plusieurs des mesures suivantes peuvent être appliquées:

- Rapport d'observation transmis aux parents
- Lettre d'avertissement.
- Analyse, suivi de la situation par la direction de l'école.
- Communication directe avec les parents.
- Attribution d'une place assise.
- Restriction temporaire des privilèges de transport scolaire.



Tout comportement dangereux ou mettant la sécurité en péril peut entraîner une suspension immédiate, sans suivre les étapes habituelles du processus progressif. Les parents en seront avisés dans les meilleurs délais.

COMPORTEMENT GRAVE

Tout comportement qui compromet la sécurité des autres passagers ou atteint à leurs droits — notamment les gestes répétés d'indiscipline, la violence, l'intimidation, le harcèlement, la possession d'alcool, de drogues ou d'armes — est considéré comme un **comportement grave** et peut entraîner une suspension immédiate et pour une durée indéterminée du transport scolaire.

ACTE POUR PREVENIR L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE DANS NOS ECOLES

Lorsqu'un comportement dépasse le cadre de la Politique du transport scolaire, l'acte pour prévenir l'intimidation et la violence de l'école (Loi 56) prévaut sur le modèle d'intervention progressive. Chaque situation est analysée individuellement en tenant compte, notamment de l'âge de l'élève ; de la fréquence des incidents et la gravité ; des répercussions sur le climat scolaire.

UN OUTIL DE COMMUNICATION, ET NON-UNE MESURE PUNITIVE

“Un trajet sécuritaire et respectueux commence lorsque nous travaillons tous ensemble”

Lorsqu'une situation préoccupante survient dans l'autobus, le conducteur remplit un Rapport d'observation du comportement. Les Services du transport le transmettent ensuite aux parents. Ce rapport n'est pas une punition, mais plutôt un moyen de maintenir une communication ouverte entre la famille, l'école et les Services du transport.

La majorité des rapports servent simplement à informer les parents afin que des situations puissent être corrigées rapidement, ensemble, avant qu'elles ne prennent de l'ampleur. Nous vous remercions de votre collaboration afin d'offrir à tous les élèves un environnement de transport sécuritaire, respectueux et positif.

 **Questions? Nous sommes là pour vous aider.**

418-688-8730, option 5
transport@cqsbc.qc.ca

 **Politique complète**

cqsbc.qc.ca → Transport → Politiques